

Le déploiement massif des **compteurs intelligents** est un acte **socialement irresponsable**

Selon Aline Van den Broeck, la porte-parole de *Test-Achats*, les compteurs intelligents proposés ne rencontrent pas la promesse d'économies d'énergie. En plus, ils constituent un danger pour la vie privée et présentent d'énormes risques pour la sécurité des ménages et de la société. *Test-Achats* s'oppose donc à leur déploiement généralisé et veut que les gouvernements régionaux prennent en compte les résultats globalement négatifs des études portant sur le sujet.

Ainsi, les critiques de *Test-Achats* à propos des compteurs intelligents concernent non seulement les aspects économiques et les coûts, mais aussi les questions relatives à la protection de la vie privée et à la sécurité d'accès pour les ménages précarisés.

ÉCONOMIES D'ÉNERGIE ?

"Selon la plupart des études, le potentiel d'économie de consommation grâce aux compteurs intelligents serait entre 1 et 10 % environ", affirme Aline Van den Broeck en guise d'introduction. "Mais, on ne nous précise pas qui peut éventuellement réaliser une telle économie et qui ne va pas du tout en réaliser. Or, ce qui est sûr, c'est que ces compteurs intelligents coûtent beaucoup et qu'ils consomment de l'énergie eux-mêmes."

"Le constat le plus important, c'est que le comportement des consommateurs ne change pas malgré les compteurs installés. Il existe une portion des consommateurs qui sont déjà très conscients et qui ont

TEST-ACHATS, L'ASSOCIATION QUI S'EST DONNÉ POUR MISSION LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS DES CONSOMMATEURS, A PRIS POSITION À PROPOS DES "COMPTEURS INTELLIGENTS" D'ÉNERGIE. LE CSCE A INTERROGÉ SA PORTE-PAROLE, ALINE VAN DEN BROECK, QUI REVIENT SUR LES LIMITES QUE COMPORTE CETTE NOUVELLE TECHNOLOGIE.

/ Paul Vanlerberghe
CSCE

pris des initiatives de conservation eux-mêmes. Pour ceux-là, le compteur intelligent ne devra plus changer le comportement. Il y a, par ailleurs, cette grande portion de la population qui n'est pas consciencisée du tout ou qui ne dispose pas d'une marge de manœuvre pour économiser de l'énergie parce que sa consommation est déjà assez précaire", ajoute la porte-parole de *Test-Achats*.

l'infrastructure et pour l'entretien de ces systèmes et on peut même se demander s'il y a finalement un bénéfice net", complète *Test-Achats*.

ÉCONOMIES ?

"Notons également que la durée de vie présumée des compteurs intelligents est estimée à quinze ans. Nous en doutons sérieusement, car quel équipement électronique

faites, dans lesquelles l'intérêt pour le consommateur pris individuellement doit être avéré", explique encore Aline Van den Broeck.

COUPURE À DISTANCE

"Il y a évidemment un grand danger social et humanitaire qui pèse sur les usagers précarisés. Le compteur numérique donne également la possibilité de réduire la quantité de courant ou de carrément fermer à distance ; une innovation qui permet de limiter la livraison aux ménages ou même d'arrêter tout à fait la livraison de ce besoin vital élémentaire. Cela nécessite une protection additionnelle et des garanties pour le consommateur, sachant que cet arrêt de livraison peut aussi bien être la conséquence d'erreurs administratives de la part des sociétés d'énergie que de hacking", s'indigne *Test-Achats*.

AVIS DE BRUGEL

Pour Aline Van den Broeck, "Dans ce contexte, il est donc important que Brugel, le régulateur de l'énergie à Bruxelles, avise le gouvernement du fait qu'il ne doit pas décider une installation totale et contraignante des compteurs

“ LES COMPTEURS INTELLIGENTS COÛTENT CHER ET CONSOMMENT EUX-MÊMES DE L'ÉNERGIE. ”

Selon elle, "Dans les deux cas, qui sont assez fréquents, l'introduction des compteurs intelligents ne constitue pas la bonne réponse. Il existe bien des mesures de conservation d'énergie plus efficaces et moins coûteuses comme l'isolation du logement ou les appareils électroménagers qui gaspillent moins."

"En plus de l'aspect douteux de l'économie d'énergie, il faut ajouter que les compteurs intelligents utilisent de l'énergie eux-mêmes. Ajoutez à cela les coûts pour

de nos jours tient durant quinze ans ? Donc la question des frais de recyclage de tous ces composants électroniques se pose, question qui n'a pas été prise en compte", remarque aussi Madame Van den Broeck.

"D'ailleurs, même la Commission européenne, dans les directives qui préconisent l'introduction des compteurs intelligents, reste très prudente. Elle y met un bémol, en indiquant que des études coûts-bénéfices doivent d'abord être

intelligents, mais qu'il faut continuer la recherche à propos des segments de la population pour lesquels cette installation pourrait être justifiée. Et surtout, il est nécessaire de conduire des projets pilotes, qui par la suite devront être évalués, avant de prendre de nouvelles décisions."

FACTURATION NON TRANSPARENTE

La porte-parole de *Test-Achats* redoute également l'introduction progressive d'une parcellisation complète des consommateurs face à des offres d'énergie très personnalisées et peu transparentes. Elle vise notamment la possibilité, qui devient plausible après l'installation des compteurs intelligents, des formules tarifaires qui envisagent des changements de prix multiples dans la journée, accompagnés éventuellement par des conditions de coupures automatiques contrac-

tuelles à la faveur d'un tarif plus généreux.

"Nous mettons en garde contre les effets secondaires des compteurs intelligents, comme l'introduction des tranches tarifaires multiples et dynamiques. En effet, les joueurs de marché laissent entendre que, grâce au déploiement généralisé des compteurs intelligents, ils pourraient introduire des plaques tarifaires où le prix du kWh change à chaque heure, avec des conditions de prix et de traitement différentes par consommateur. Par conséquent, si les factures d'énergie sont pour le moment déjà illisibles, le risque existe que dans un futur proche, avec les compteurs intelligents, la facturation devienne totalement incompréhensible et surtout que la comparaison entre différentes offres soit quasiment impossible", soutient Aline Van den Broeck.

VIE PRIVÉE EN DANGER

"Une transmission fréquente des données de consommation de l'énergie permet de découvrir le mode de vie d'un ménage ou d'un individu. On peut savoir si la personne est absente ou non. On peut connaître le moment des pics de consommation dans la journée. Or, vers qui ces données peuvent-elles être orientées? Tout cela est extrêmement dangereux", reconnaît notre interlocutrice.

"Une étude de l'Université de Tilburg ^④ aux Pays-Bas, qui a été conduite sur demande du Consumentenbond, qui est notre organisation sœur aux Pays-Bas, estime que la transmission fréquente de données ne résiste pas aux exigences de l'article 8 de la Convention de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales. Mais si on respecte les conditions pour sauvegarder la

vie privée, et si on ne peut donc pas transmettre fréquemment les données de consommation, toute l'idée des compteurs intelligents qui communiquent devient quelque peu obsolète", note Aline Van den Broeck.

D'après elle, "À tout cela, s'ajoute la question de la sécurité des données. Si les données sont victimes de piratage, ça pourra faire naître un nouveau type de criminalité, qui va menacer la sécurité des consommateurs. Et même sans piratage criminel, si les données sont utilisées à des fins de marketing et donc de commercialisation, le principe selon lequel le consommateur doit avoir la maîtrise de ses données personnelles, est violé".

"Pour *Test-Achats*, le déploiement massif des compteurs intelligents à l'heure actuelle est un acte socialement irresponsable. En plus, il entre en contradiction avec le respect de la vie privée et des droits de l'homme. Enfin, les liens potentiels avec des formules de prix différenciés constituent une menace au niveau de la transparence de la facturation pour le consommateur", conclut la porte-parole de l'association de défense des consommateurs. ■

^④ Het wetsvoorstel "slimme meters": een privacytoets op basis van art. 8 EVRM. Onderzoek in opdracht van de Consumentenbond. Universiteit van Tilburg. Centrum voor Recht, Technologie en Samenleving. Oktober 2008.

Glossaire

Compteur intelligent: compteur électronique permettant la lecture à distance de la consommation d'énergie (gaz et électricité) d'un client par le responsable du métirage (en Belgique, le gestionnaire du réseau de distribution, donc Sibelga, pour la Région Bruxelles-Capitale).

Le gestionnaire peut renvoyer au client des informations relatives à sa consommation (coût, quantité, etc.) sur un afficheur électronique, par courriel ou par courrier.

D'après ses partisans, le compteur intelligent contribuera à l'économie d'énergie, à la gestion du réseau intelligent et facilitera une meilleure gestion du modèle de marché.

Réseau intelligent: réseau qui vise à connaître et à gérer de façon détaillée les divers apports de courant, les consommations et les flux sur le réseau. Avec le développement des énergies renouvelables, pour une grande partie générées de façon décentralisée, la connaissance et la prévisibilité de l'offre deviennent cruciales pour garantir l'équilibre. En plus, les énergies renouvelables (biomasse, photovoltaïque, etc.) devront jouir d'un accès privilégié sur le réseau, les énergies classiques devant ralentir leur production car l'équilibre doit être maintenu en permanence. Un réseau intelligent peut se baser sur une gestion centrale plus sophistiquée, sur un réseau de points de mesurage par quartier (les anciennes cabines, ou sur

des compteurs intelligents pour certaines catégories de consommateurs).

Directive européenne: l'Union européenne considère le déploiement généralisé des compteurs intelligents comme une condition indispensable pour stimuler la gestion d'un réseau intelligent et pour permettre des économies de consommation grâce à une connaissance détaillée et en temps réel de la consommation. Une directive européenne impose le déploiement pour 80 % des consommateurs d'ici 2020 (en électricité), sous condition d'une analyse coûts-bénéfices positive pour le marché et les consommateurs pris ensemble et individuellement.

Régions: en Belgique, les régions disposent de la compétence de la distribution de l'énergie. Elles doivent donc décider de déployer ou non les compteurs intelligents, ou encore de la façon dont ces compteurs seront déployés. Par exemple, s'agira-t-il d'un déploiement généralisé ou partiel pour certains segments de (gros) consommateurs, d'un déploiement basé sur la libre décision du consommateur ou sera-t-il obligatoire, etc. ?

Critiques: les compteurs intelligents soulèvent de nombreuses critiques, relayées systématiquement dans la revue *Ensemble!*, comme la présente analyse de *Test-Achats*.